

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 19 avril 1880

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (20)

Collation1 p. (437r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Champury, 19 avril 1880, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50147>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [19 avril 1880](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Champury qu'il a l'intention de suspendre la publication du journal *Le Devoir* ou de le transformer en revue et qu'en conséquence, il veut faire cesser l'engagement qui les lie à compter du 15 juillet 1880.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature n'est pas copiée.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Oeuvres citées [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 17 juillet 1830

Monsieur Chaptal,

Faites les conventions
intervenues entre nous le
15 Janvier 1830, ces engage-
ments qui nous tiennent ne-
peuvent cesser qu'à la con-
dition de nous prévenir
trois mois à l'avance.

J'ai donc l'honneur
de vous informer que "la
Savoir" ne prouverait de
continuer dans la situa-
tion présente où il est
placé, j'ai l'intention
soit d'en suspendre la

publication, soit de la
transformer en article.
Cela sera tout donc dont
la nécessité de nous pré-
venir le soon pour faire
cesser l'engagement qui
existe entre nous. Ces enga-
gements se terminent, en consé-
quence, le 15 Juillet pro-
chain, conformément à
à l'avis que je vous en-
ai donné il y a quelque
jullet.

Néanmoins de votre côté
jusqu'à bonne règle m'accorder
réception de et amortissement.

Bien à vous